

RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE POUR L'OBJECTIF

PARTIE A

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014TC16RFTN009
Intitulé	Océan Indien
Version	2019.0
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE.....1

INFORMATIONS CLÉS SUR LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION POUR L'ANNÉE CONCERNÉE, NOTAMMENT SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS, EN RELATION AVEC LES DONNÉES FINANCIÈRES ET LES DONNÉES RELATIVES AUX INDICATEURS.....4

3. MISE EN ŒUVRE DE L'AXE PRIORITAIRE.....7

3.1 VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION.....	7
3.2 INDICATEURS COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013].	15
AXES PRIORITAIRES, À L'EXCLUSION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE.....	15
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 01.1A.....	15
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 01.1A.OS01A.....	16
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 01.1B.....	17
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 01.1B.OS02A.....	18
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 02.1A.....	19
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 02.1A.OS01B.....	20
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 02.1B.....	21
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 02.1B.OS02B.....	22
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 03.3D.....	23
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 03.3D.OS3A.....	24
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 04.3D.....	25
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 04.3D.OS03B.....	26
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 05.5B.....	27
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 05.5B.OS04A.....	28
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 06.5B.....	29
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 06.5B.OS04B.....	30
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 07.6C.....	31
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 07.6C.OS05A.....	32
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 08.6C.....	33
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 08.6C.OS05B.....	34
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 09.10B.....	35
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 09.10B.OS6A.....	36
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 10.10B.....	37
TABLEAU 1: INDICATEURS DE RÉSULTAT - 10.10B.OS6B.....	38
AXES PRIORITAIRES POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE.....	39
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 11.ASSURER UNE MISE EN ŒUVRE EFFICIENTE, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES, DU PROGRAMME INTERREG POUR LA PÉRIODE 2014-2020 / TRANSFRONTALIER....	39
TABLEAU 2: INDICATEURS DE RÉALISATION COMMUNS ET SPÉCIFIQUES AU PROGRAMME - 12.ASSURER UNE MISE EN ŒUVRE EFFICIENTE, EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES, DU PROGRAMME INTERREG POUR LA PÉRIODE 2014-2020 / TRANSNATIONAL.....	40
3.3 TABLEAU 3: INFORMATIONS SUR LES VALEURS INTERMÉDIAIRES ET CIBLES DÉFINIES DANS LE CADRE DE PERFORMANCE.....	41
3.4. DONNÉES FINANCIÈRES.....	43
TABLEAU 4: INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME.....	43
LE CAS ÉCHÉANT, LE RECOURS À UNE ÉVENTUELLE CONTRIBUTION DES PAYS TIERS QUI PARTICIPENT AU PROGRAMME DE COOPÉRATION DOIT ÊTRE INDIQUÉ (PAR EXEMPLE, IAP ET IEV, NORVÈGE, SUISSE).....	44
TABLEAU 5: VENTILATION DES DONNÉES FINANCIÈRES CUMULÉES PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION.....	45
TABLEAU 6: COÛT CUMULÉ DE TOUT OU PARTIE D'UNE OPÉRATION MISE EN ŒUVRE EN DEHORS DE LA PARTIE DE LA ZONE COUVERTE PAR LE PROGRAMME QUI APPARTIENT À L'UNION.....	46
(1) LE SOUTIEN DU FEDER EST FIXÉ DANS LA DÉCISION DE LA COMMISSION RELATIVE AU PROGRAMME DE COOPÉRATION CORRESPONDANT.....	46

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....47

5. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES.....49

A) PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME AINSI QUE LES MESURES PRISES.....	49
B) FACULTATIF POUR LES RAPPORTS ALLÉGÉS, AUTREMENT, CELA FIGURERA AU POINT 9.1. UNE ÉVALUATION AFIN DE DÉTERMINER SI LES PROGRÈS ACCOMPLIS POUR ATTEINDRE LES VALEURS CIBLES SONT SUFFISANTS POUR GARANTIR LEUR RÉALISATION, QUI INDIQUE LES ÉVENTUELLES MESURES CORRECTIVES PRISES OU PRÉVUES, LE CAS ÉCHÉANT.....	51
6. RÉSUMÉ A L'INTENTION DES CITOYENS [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 9, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]	52
7. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS [ARTICLE 46 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013].....	53
8. PROGRÈS DANS LA PRÉPARATION ET LA RÉALISATION DES GRANDS PROJETS ET DES PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 3, POINT B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013].....	54
8.1. GRANDS PROJETS.....	54
TABLEAU 7: GRANDS PROJETS.....	54
PROBLÈMES IMPORTANTS RENCONTRÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS ET MESURES PRISES POUR Y FAIRE FACE..	54
TOUTE MODIFICATION PRÉVUE DE LA LISTE DES GRANDS PROJETS FIGURANT DANS LE PROGRAMME DE COOPÉRATION.....	54
8.2. PLANS D'ACTION COMMUNS.....	55
TABLEAU 8: PLANS D'ACTION COMMUNS (PAC).....	56
PROBLÈMES IMPORTANTS RENCONTRÉS ET MESURES PRISES POUR Y FAIRE FACE.....	57
9. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION [ARTICLES 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013].....	58
9.1 INFORMATIONS DE LA PARTIE A ET RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PROGRAMME [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013].....	58
9.2. MESURES SPÉCIFIQUES PRISES POUR PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ET PROMOUVOIR LA NON-DISCRIMINATION, EN PARTICULIER CELLES CONCERNANT L'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES, ET LES MODALITÉS MISES EN ŒUVRE POUR GARANTIR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION «HOMMES-FEMMES» DANS LE PROGRAMME DE COOPÉRATION ET LES OPÉRATIONS [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINT D), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013].....	60
9.3 DÉVELOPPEMENT DURABLE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINT E), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013].....	61
9.4. COMMUNICATION DES DONNÉES RELATIVES AU SOUTIEN AFFECTÉ AUX OBJECTIFS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013].....	62
9.5 RÔLE DES PARTENAIRES DANS LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N°1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINT C), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013].	63
10. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) NO 1299/2013.....	64
10.1 PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ÉVALUATION ET LE SUIVI DONNÉ AUX RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS;.....	64
10.2 RÉSULTATS DES MESURES D'INFORMATION ET DE PUBLICITÉ RELATIVES AUX FONDs, PRISES EN APPLICATION DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION.....	66
11. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE COOPÉRATION [ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C) ET F), DU RÈGLEMENT (UE) NO 1299/2013].....	67
11.1. PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE INTÉGRÉE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, Y COMPRIS LES INVESTISSEMENTS TERRITORIAUX INTÉGRÉS, LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL MENÉ PAR LES ACTEURS LOCAUX, RELEVANT DU PROGRAMME DE COOPÉRATION.....	67
11.2 PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION D' ACTIONS VISANT À RENFORCER LA CAPACITÉ DES AUTORITÉS ET DES BÉNÉFICIAIRES DE GÉRER ET D'UTILISER LE FEDER.....	68
11.3 CONTRIBUTION AUX STRATÉGIES MACRORÉGIONALES ET AUX STRATÉGIES RELATIVES AUX BASSINS MARITIMES (LE CAS ÉCHÉANT).....	69
11.4 PROGRÈS RÉALISÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS DANS LE DOMAINE DE L'INNOVATION SOCIALE.....	70
13. UNE CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE.....	71
14. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013].....	72
DOCUMENTS.....	73
RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION.....	74

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 14, paragraphe 3, point a), du règlement n° 1299/2013]

Informations clés sur la réalisation du programme de coopération pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

L'année a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre du programme dans le contexte d'examen de performance propre à 2019, avec un plan de financement modifié.

A- Un rythme de programmation et de certification qui se sont maintenus

La dynamique de programmation et de certification s'est **maintenue à un bon niveau** au cours de l'année.

Au 31 décembre 2019, 167 projets ont été programmés, représentant un montant UE de 38 462 983,17 € et un coût total éligible de 45 712 592,28 € (**soit un taux de programmation de 61,5 %**).

Au cours de l'année 2019, 41 opérations ont été programmées. Ce nombre est légèrement inférieur à celui de 2018. 9 comités de pilotage Interreg ont été organisés en 2019, soit un rythme supérieur à celui prévu au règlement intérieur (qui prévoit un comité bimestriel).

Plusieurs facteurs caractérisent la programmation des deux volets du programme :

- L'**accompagnement régulier** au montage des projets assuré, tant à La Réunion par le pôle animation Interreg depuis 2017, que dans les pays partenaires par des volontaires de solidarité internationale formés spécifiquement depuis 2018.
- Le recours aux **appels à projets** pour dynamiser certains dispositifs en faveur de la valorisation du patrimoine culturel (fiche 8.2) ou de projets de coopération régionale portés par les lycées et les collèges (au titre des fiches 9.3 et 10.3). Ces appels à projets contribuent autant à faire connaître le programme Interreg aux porteurs de projets qu'à **sélectionner des projets matures et de qualité**.
- La **modification du plan de financement** du programme proposée par l'autorité de gestion, validée par le comité de suivi en novembre 2018 et formellement approuvée par la Commission Européenne le 20 février 2019, qui permet de poursuivre la dynamique de programmation observée sur certains axes du programme.

Les détails relatifs aux programmations des projets sur les 12 axes sont présentés en section 3.1 du présent rapport. Pour rappel et pour faciliter la lecture de cette partie, les priorités du programme sont divisées chacune en un axe transfrontalier (axes pairs) et un axe transnational (axes impairs).

S'agissant de la certification, elle a sensiblement progressé en un an, le taux de certification a en effet augmenté de 52%.

Les dépenses totales certifiées atteignent **15 856 561,15 € (soit un taux de certification de 21,3%)**. Le montant de FEDER certifié correspondant s'élève à environ 13,5 M€. Il dépasse largement le seuil de dégageement d'office au 31 décembre 2019 (5,8 M€) et enregistre une avance sérieuse pour atteindre le seuil du dégageement d'office de 2020 établi à 15,8 M €.

B- Relations avec les partenaires du programme

9 pays (Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores, Mozambique, Australie, Inde, Tanzanie et Kenya) sont impliqués dans les projets soutenus par le programme Interreg océan Indien, en partenariat avec les territoires français de La Réunion, Mayotte et les Terres Australes et Antarctiques françaises (TAAF).

Les pays de **la COI sont les plus fortement impliqués** dans le programme Interreg, majoritairement à travers des projets multilatéraux : Madagascar participe ainsi à 84 projets, Maurice 82, les Seychelles 63 et les Comores 58.

Les pays membres de la COI sont tous signataires d'une convention-cadre Interreg avec l'autorité de gestion. Les Seychelles l'ont signée le 6 avril 2019. Ces conventions définissent le cadre des actions du programme Interreg et les modalités de l'accompagnement des projets par les antennes de Région et de la concertation avec les autorités des pays partenaires. Un point focal a été désigné par chacun de ces pays et des comités sont organisés régulièrement afin de suivre et impulser de nouvelles actions.

Pour les autres pays partenaires du programme, le Mozambique est impliqué dans 35 projets, la Tanzanie 19, le Kenya 16, l'Australie 15, et l'Inde 13.

S'agissant de la **participation de Mayotte** au programme, elle continue de progresser :

- 31 projets impliquent Mayotte, dont deux dossiers de Volontaires de Solidarité Internationale (VSI), cofinancés par le Conseil Départemental de Mayotte, pour la mobilisation de 3 volontaires mahorais à Maurice, au Mozambique et au Kenya.
- 3 projets sont portés par des bénéficiaires mahorais

En 2019, aucun projet mobilisant des financements complémentaires du FED n'a été sélectionné dans le cadre du programme Interreg. Toutefois, plusieurs projets sont en cours d'instruction par les services de la Région. Par ailleurs, plusieurs programmes financés au niveau régional par le 11e FED et approuvés en 2019, précisent la complémentarité avec le programme Interreg. En réponse à la demande de la Commission Européenne, une note détaillant les activités relatives à la coordination FED-FEDER est jointe en annexe.

C- Mise en œuvre des instances du programme

La fin de l'année a été marquée par le quatrième comité de suivi du programme Interreg qui s'est tenu du 2 au 3 décembre 2019, avec trois temps forts :

La réunion technique a permis de faire un **état d'avancement du programme** et d'évoquer les perspectives dans le cadre du prochain programme 2021-2027. Des présentations réalisées par les **représentants de la Commission Européenne** ont fait état des dispositions prévues dans les projets de règlement et des négociations en cours (présentation de la DG Regio) ou de la future articulation FED-FEDER (présentations des Délégations de l'UE à Maurice et à Madagascar).

Une demi-journée a été consacrée à des **visites de projets** (projet RenovRisk au Centre Météorologique Régional Spécialisé Cyclones et projet IOS Net, porté par le Laboratoire d'Energétique, d'Electronique et des Procédés de l'Université de La Réunion, qui offre une illustration concrète d'un projet mobilisant FED et

FEDER). Les membres du comité de suivi ont également pu rencontrer des doctorants bénéficiant des allocations régionales de recherche.

Enfin, une **séance plénière** s'est tenue en présence des représentants officiels des Etats partenaires (Maurice, Seychelles, Madagascar, Comores, Inde) et des exécutifs des collectivités régionale et départementales de La Réunion et de Mayotte, des représentants de l'Etat ainsi que des partenaires locaux tels que les chambres consulaires, l'AFD, etc. Lors de cette séance, l'autorité de gestion a annoncé aux partenaires leur consultation dès le début 2020 sur plusieurs sujets (évaluation, préparation des programmes 2021-2027)

D- Examen de performance

L'année 2019 a été marquée par l'examen de performance établi par la Commission Européenne sur la base des éléments fournis dans le RAMO 2018.

La Commission Européenne a communiqué à l'Autorité de Gestion une **lettre d'acceptation du rapport** dans laquelle elle a formulé ses observations le 22 août 2019 (document Ref. Ares(2019)5353959 - 22/08/2019).

L'Autorité de Gestion a apporté ses éléments de réponse à ces observations dans une lettre adressée à Madame Andersson Pench, Directrice de la politique régionale et urbaine à la Commission Européenne le 15 novembre 2019.

Non validé

3. MISE EN ŒUVRE DE L'AXE PRIORITAIRE

3.1 Vue d'ensemble de la réalisation

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
01	Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien / Transfrontalier	<p>Avec 15 opérations programmées depuis 2016, pour un coût total éligible de 11 489 401,96 €, soit 54% de la dotation prévue, l'axe 1 présente un niveau de programmation satisfaisant.</p> <p>La dynamique se poursuit sur l'objectif spécifique « Augmenter l'activité de recherche, développement et innovation commune sur des thématiques partagées », avec 2 projets de recherche sur des enjeux scientifiques partagés au sein des pays de la COI programmés en 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet VAR2M porté par l'UMR Qualisud s'intéresse à un produit emblématique de la biodiversité indianocéanique : la Vanille Bourbon, à travers des analyses biochimiques et sensorielles qui seront menées à La Réunion, à Maurice et à Madagascar. • Le projet SWIO-Energy vise à mesurer et suivre la variabilité du climat local de La Réunion et de Maurice et de son impact sur les énergies renouvelables (éolienne et solaire) pour lequel est prévu le recrutement d'un nouveau chercheur (CO24). <p>S'agissant de l'objectif relatif à la valorisation des résultats et données de la recherche, il a fait l'objet d'une seconde programmation : le projet CORECRAB porté par l'antenne de l'IRD à La Réunion a pour objectif de valoriser les résultats de recherches précédemment menées sur le crabe de mangrove à Madagascar afin de promouvoir un aménagement durable de la pêche et donc de pérenniser les retombées socio-économiques pour les opérateurs réunionnais (représentant une cible prévisionnelle de 5 entreprises au titre de l'indicateur CO26) et malgaches.</p>
02	Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien / Transnational	<p>L'axe 2 sur le transnational continue de faire l'objet d'une bonne dynamique, avec un taux de programmation de 59%, soit un total de 8 opérations programmées depuis 2016 pour un coût total éligible de 3 849 752,60 €.</p> <p>Deux nouvelles opérations ont été programmées en 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le dossier concernant la session 2018 des Allocations Régionales de recherche qui permettent de financer des travaux de doctorat d'étudiants issus d'universités ou

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
		<p>d'organismes de recherche partenaires de la zone océan Indien, poursuivant leur thèse à l'Université de La Réunion, dans le cadre d'une cotutelle ou d'un accord de coopération. Les 4 thèses retenues à l'issue de la procédure de sélection par un comité scientifique portent sur l'enjeu de la résilience et la durabilité du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Deux sujets concernent l'énergie (« Modélisation prospective et analyse spatiale : scénarii de production électrique des îles du sud-ouest de l'Océan Indien », « Modélisation et optimisation d'un micro-réseau autonome ») ▪ Deux travaux s'intéresseront à la biodiversité (« Structure et dynamique des assemblages coralliens de Madagascar : processus de recrutement et implication pour la résilience des récifs », « Diversité et structure génétique des populations de phylotype 1 du complexe d'espèces <i>Ralstonia Solanacearum</i> à Madagascar ») <ul style="list-style-type: none"> • Par ailleurs, un premier projet d'appui aux démarches de valorisation et de diffusion des connaissances a été sélectionné. Il s'agit du 2ème congrès de recherche de santé publique « vulnérabilité de santé dans les territoires ultramarins » porté par le CHU de La Réunion et qui associait Mayotte, Maurice, l'Australie, Madagascar, les Seychelles et les Comores.
03	Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transfrontalier	<p>Avec 29 opérations sélectionnées depuis 2016, pour un coût total éligible de 3 971 893,44 €, l'axe 3 reste dynamique et atteint un taux de programmation de 66%.</p> <p>Les 6 nouvelles opérations programmées au cours de l'année 2019 concernent la fiche-action 3.1 " Soutien au développement de l'espace économique de la COI" :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les programmes 2019 d'opérations récurrentes : le marché des musiques de l'océan Indien (IOMMA) et deux dossiers pour la structuration de projets économiques dans la zone océan Indien par le Club Export, qui s'est également appuyé sur la mise en place de deux volontaires internationaux en entreprise (VIE),aux Seychelles et à Madagascar (un dossier pour les 2 VIE) . • Le soutien à la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion pour l'organisation du 12ème Forum Économique des Iles de l'océan Indien, qui s'est tenu en septembre 2019 dans le cadre du partenariat avec l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'océan indien (UCCIIOI), devenu Cap Business océan

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
		<p>Indien.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le soutien accordé à l'association EFTICOI, chargée de promouvoir les actions du réseau Entrepreneuriat au féminin dans l'océan Indien, pour accompagner 7 entreprises féminines réunionnaises à Madagascar en octobre 2019 lors du premier Festival Fibres 100% naturelles en Indianocéanie et qui leur a permis de suivre des ateliers-formations sur des techniques telles que la vannerie, le tressage ou encore l'utilisation de plantes tinctoriales de la zone.
04	Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transnational	<p>L'axe 4 connaît un nombre élevé de projets (26 depuis 2016), représentant un coût total éligible de 3 898 892,98 €, pour un taux de programmation de 54%.</p> <p>6 nouvelles opérations ont été sélectionnées en 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> 4 projets de développement de l'espace économique de la zone océan Indien, qui correspondent aux volets transnationaux des opérations précédemment décrites sur l'axe 3 (Édition 2019 du IOMMA, actions du Club Export et soutien à l'organisation à du 12ème Forum Économique des Iles de l'océan Indien par la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion, en partenariat avec l'UCCIOL.. Le soutien accordé à l'Association des Agences Conseil en Communication – Outre-Mer pour l'organisation des Rencontres de l'Océan Indien, en partenariat avec l'Union Francophone et des agences de communication des Comores, de Madagascar, de Mayotte, du Mozambique, des Seychelles, du Kenya. Cette manifestation s'est tenue en septembre 2019, avec l'organisation d'un concours de jeunes talents pour proposer des prototypes de campagnes sur la thématique des infox en matière de réchauffement climatique. Un projet de développement touristique a également été accompagné, pour le programme d'actions 2019 de l'association Vanilla Island Organisation autour de ses trois axes : développement de la croisière, renforcement de la notoriété notamment à travers la visibilité numérique des îles Vanille et enfin des actions communes de promotion.

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
		<p>Une déprogrammation est intervenue concernant l'opération de surveillance des pêches qui n'a pu être réalisée en raison de la transition entre les deux programmes du FED en 2018 (fin du programme SMARTFISH et démarrage d'ECOFISH).</p>
05	Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transfrontalier	<p>6 projets ont été programmés depuis juillet 2016 au titre de l'axe 5, pour un coût total éligible de 5 498 023,87 € et un taux de programmation de 106%.</p> <p>Une opération a été programmée en 2019 : le volet transfrontalier du programme d'actions 2019-2020 de la Plate-forme d'Intervention Régionale Océan Indien (PIROI) autour de 4 axes, dont l'un est consacré au renforcement de la résilience des populations à travers des actions de sensibilisations. La préparation aux réactions en cas de catastrophe était également intégrée à travers la formation des personnels et volontaires des sociétés nationales de la Croix Rouge et du Croissant Rouge des pays de la COI (14 sessions de formation ont été organisées en 2019).</p>
06	Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transnational	<p>5 projets ont été programmés depuis juillet 2016 au titre de cet axe, pour un coût total éligible de 2 211 765,18 €, soit un niveau de programmation de 73%.</p> <p>Une opération a été sélectionnée au cours de l'année 2019 : le volet transnational du programme d'actions 2019-2020 de la PIROI au titre de la mesure 6.1 relative à la réduction de l'impact des catastrophes et des effets du changement climatique sur les populations de la zone sud-ouest de l'océan Indien. A titre d'illustration, le volet transnational prévoyait 4 sessions de formation des personnels et volontaires des sociétés nationales de la Croix Rouge et du Croissant Rouge des pays de la zone, amenés à intervenir en cas de crise.</p>
07	Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel de la zone océan Indien / Transfrontalier	<p>L'axe 7 connaît une bonne dynamique de programmation avec 7 projets programmés depuis juillet 2016 pour un coût total éligible de 2 354 306,88 €, soit un taux de programmation de 71%.</p> <p>4 nouvelles opérations ont été sélectionnées en 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une opération de protection de la flore est portée par le CIRBAT (Centre d'innovation et de recherche du bâti tropical) en partenariat avec le Jardin de Pamplemousse de Maurice afin de procéder à une gestion des infestations de termites et autres agents xylophages menaçant un site emblématique du patrimoine

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
		<p>naturel de l'océan Indien.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un projet de sensibilisation des élèves à la préservation de l'environnement marin: l'opération « Patrimoine Récifal de l'océan Indien entre nos mains (PAREO) » portée par l'IRD, vise à valoriser la connaissance du patrimoine récifal à travers une action de sensibilisation menée auprès des enfants de La Réunion, de Maurice et des Seychelles. • Un projet sur la biodiversité et le développement durable : le projet MIMUSOPS mené par l'Université de la Réunion porte sur la mutualisation des connaissances et la mise en valeur de la biodiversité de l'océan Indien, par la mise en réseau des acteurs et la sensibilisation du grand public aux enjeux du développement durable en partenariat avec les associations malgaches CETAMADA et VAHATRA et l'ONG EBONY Forest de Maurice. • Un projet d'aménagement intégré et durable du littoral côtier de la commune urbaine de Morondava à Madagascar pour favoriser sa résilience face au défi du changement climatique et qui bénéficiera de l'expertise technique de la Région Réunion en matière de prévention des risques, de régénération des espèces naturelles et valorisation des espèces endémiques.
08	Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine culturel de la zone océan Indien / Transnational	<p>Avec 4 projets sélectionnés depuis le début de la programmation, correspondant à un coût total de 1 494 137,05 €, l'axe 8 atteint un taux de programmation de 50%.</p> <p>Aucune opération n'a été programmée au cours de l'année 2019 mais grâce à l'abondement de la maquette sur cet axe, l'autorité de gestion a pu relancer un appel à projets en novembre 2019 au titre de la fiche action 8.2 sur le patrimoine culturel, ce qui devrait permettre la sélection de nouveaux projets au premier semestre 2020.</p>
09	Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transfrontalier	<p>Avec 31 projets sélectionnés depuis 2016, pour un coût total éligible de 6 731 974,15 € et un taux de programmation de 67%, l'axe 9 confirme la bonne dynamique observée les années précédentes.</p> <p>En 2019, 9 nouvelles opérations ont été programmées :</p>

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
		<ul style="list-style-type: none"> • Le projet de coopération dans le cadre du réseau des établissements agricoles professionnels Afrique Australe Océan Indien (REAP AAOI) permettant de développer les échanges d'étudiants, de formateurs et d'expertises porté par l'EPLFPA de Saint Paul avec Madagascar, les Comores et les Seychelles. • Un projet sélectionné dans le cadre de l'appel à projets en faveur des « Projets de Coopération Régionale OI en faveur des jeunes » lancé par l'autorité de gestion pour dynamiser la fiche 9.3 « Accompagnement du développement de programmes d'échanges spécifiques et Bourses d'excellence ». Le projet retenu était porté par le collège Jean ALBANY de la Possession à La Réunion en partenariat avec l'école secondaire de Rivière Anglaise aux Seychelles, sur la thématique de l'appropriation des médias par les jeunes et d'une sensibilisation au journalisme autour des enjeux du développement durable. • Le programme de coopération proposé par l'ALEFPA avec Maurice et les Seychelles pour des actions de formation et la mise en œuvre de projets concernant le handicap, les personnes âgées, la protection des mineurs et la protection sociale au titre de la mesure 9.5 relative aux réseaux régionaux en matière de santé. • 6 opérations sélectionnées dans le cadre du dispositif de Volontaires de Solidarité Internationale (VSI) de l'Association France Volontaires avec les cofinancements du Conseil Régional, du Conseil Départemental, et de la Commune de La Possession.
10	Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transnational	<p>L'axe 10, avec 21 projets sélectionnés depuis 2016, pour un coût total éligible de 2 010 608,00 € a connu un rattrapage important, le plaçant à un taux de programmation de 46%.</p> <p>En 2019, 9 opérations été programmées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au titre de la fiche 10.1 « Soutien au développement de formations initiales, professionnelles et supérieures d'excellence dans l'OI », un soutien a été accordé à la deuxième édition de l'Université des métiers du français dans le monde (BELC) organisée par le centre local du CIEP, avec pour objectif de fédérer les acteurs de l'apprentissage du français et de la francophonie dans l'océan Indien. • 8 opérations sélectionnées correspondent aux dossiers de l'association France Volontaires pour la mise à disposition de Volontaires de Solidarité Internationale

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
		<p>(VSI) pour l'année 2019 pour des missions économiques (15 VSI) et non économiques (11 VSI) permettant de valoriser 14 nouveaux participants au titre de CO43. On notera, parmi ces premières opérations, les deux premiers dossiers de VSI concernant Mayotte. Ces VSI cofinancés par le Conseil Départemental de Mayotte interviendront en appui à des projets économiques à Maurice (auprès de l'UCCIOI) ou non-économiques au Centre Culturel Franco-Mozambicain et à l'Alliance Française de Mombasa, au Kenya.</p>
11	Assurer une mise en œuvre efficiente, en lien avec les partenaires, du programme INTERREG pour la période 2014-2020 / Transfrontalier	<p>Sur le volet transfrontalier de l'assistance technique, 6 projets liés aux ressources humaines ont été programmés depuis 2016, pour un coût total éligible de 1 461 680,46 €, représentant 50% de l'allocation de cet axe.</p> <p>Ces dossiers contribuent à l'objectif « Renforcer les capacités de gestion du programme sur le volet transfrontalier » qui permet aux instances concernées (la Région Réunion et l'AGILE) de répondre aux missions propres à l'autorité de gestion ou aux missions confiées aux instances partenaires.</p> <p>Aucune opération n'a été programmée au titre de l'assistance technique INTERREG en 2019.</p> <p>Néanmoins en 2019, plusieurs actions de communication ont été mises en œuvre par l'AG visant principalement à faire connaître les projets financés par le programme Interreg, avec notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des parutions de publipostages dans la presse locale (3 doubles-pages dans le Quotidien de La Réunion) et régionale (2 doubles-pages dans le Mémento, 1 article dans l'Eco Austral) • la parution d'un numéro du journal de Région dédié à la coopération en décembre 2019, mettant largement à l'honneur les projets soutenus et le programme Interreg • une couverture presse (écrite et télévisée) du comité de suivi du 3 décembre 2019.
12	Assurer une mise en œuvre efficiente, en lien avec les partenaires, du programme INTERREG pour la période 2014-2020 / Transnational	<p>Sur le volet transnational de l'assistance technique, 8 projets ont été programmés pour un coût total éligible de 740 155,71 €, soit 48% de l'allocation de cet axe.</p> <p>Aucune opération n'a été programmée au titre de l'assistance technique INTERREG en 2019.</p>

Identificateur	Axe prioritaire	Informations clés sur la réalisation de l'axe prioritaire eu égard aux principaux développements, aux problèmes significatifs et aux mesures prises pour remédier à ces problèmes.
		<p>Néanmoins en 2019, plusieurs actions de communication ont été mises en œuvre par l'AG visant principalement à faire connaître les projets financés par le programme Interreg, avec notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des parutions de publiereportages dans la presse locale (3 doubles-pages dans le Quotidien de La Réunion) et régionale (2 doubles-pages dans le Mémento, 1 article dans l'Eco Austral) • la parution d'un numéro du journal de Région dédié à la coopération en décembre 2019, mettant largement à l'honneur les projets soutenus et le programme Interreg • une couverture presse (écrite et télévisée) du comité de suivi du 3 décembre 2019. • des avis, dans la presse de La Réunion et de Mayotte, sur l' appel à projets collaboratifs de préservation et valorisation du patrimoine culturel (du 25 novembre 2019 au 4 février 2020) et l'appel à manifestation d'intérêt pour les projets de coopération éducative des établissements secondaires et professionnels (du 16 août au 18 octobre 2019)

Non validé

3.2 Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	01 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transfrontalier
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 01.1a

(I)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019	Observations
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full time equivalents	28,00	7,79	La mise en œuvre et la réalisation des projets programmés s'est accompagnée de l'embauche de nouveaux chercheurs.
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full time equivalents	28,00	18,00	
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Full time equivalents	20,00	0,00	L'extension du pôle 3P est en cours; le nombre de chercheurs travaillant dans cette infrastructure améliorée ne peut être valorisé à ce stade.
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Full time equivalents	20,00	15,70	
F	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	8,00	6,00	Etablissements comptabilisés : Université, CNRS, IRD, Météo France, CYROI et CIRAD
S	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	8,00	6,00	

(I)	Identificateur	Indicateur	2018	2017	2016	2015	2014
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	7,95	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	17,00	18,33	0,80	0,00	0,00
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	15,70	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	6,00	6,00	0,00	0,00	0,00
S	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	6,00	6,00	2,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Axe prioritaire	01 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transfrontalier
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	OS01a - Augmenter l'activité de recherche, développement et innovation sur des thématiques partagées au sein des pays de la COI

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 01.1a.OS01a

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2019 Total	2019 Qualitatif	Observations
IR01a	Nombre de projets de recherche collaboratifs sur des thématiques partagées au sein des pays de la COI / TF	projets par an	9,00	2014	11,00	4,00		Projets réalisés en 2017 : ECOSPIR RENOVRISK GERMINATION 2018 : GICOMRUN EPIBIO TROI. 2019 : NANO MAURÉ, VAR2M, UV INDIEN, VIROPTERE

Identificateur	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif
IR01a	Nombre de projets de recherche collaboratifs sur des thématiques partagées au sein des pays de la COI / TF	3,00		4,00		1,00		9,00	

Identificateur	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitatif
IR01a	Nombre de projets de recherche collaboratifs sur des thématiques partagées au sein des pays de la COI / TF	9,00	

Axe prioritaire	01 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transfrontalier
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 01.1b

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019	Observations
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	16,00	0,00	Les opérations programmées sur la coopération des entreprises avec les organismes de recherche ne peuvent être valorisées comme des réalisations à ce stade.
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	16,00	5,00	

(1)	Identificateur	Indicateur	2018	2017	2016	2015	2014
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Non validé

Axe prioritaire	01 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transfrontalier
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales
Objectif spécifique	OS02a - Augmenter le nombre de projets exploitant les résultats de la recherche, les expertises et les données de centres de recherche scientifique et technique au service du développement durable des pays de la COI

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 01.1b.OS02a

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2019 Total	2019 Qualitatif	Observations
IR02a	Nombre de projets exploitant les résultats et les données des centres de ressources et de recherche / TF	projets par an	2,00	2015	3,00	1,00		Projet comptabilisé en 2019 : IOSnet

Identificateur	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif
IR02a	Nombre de projets exploitant les résultats et les données des centres de ressources et de recherche / TF	0,00		0,00		0,00		2,00	

Identificateur	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitatif
IR02a	Nombre de projets exploitant les résultats et les données des centres de ressources et de recherche / TF	0,00	

Axe prioritaire	02 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transnational
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 02.1a

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019	Observations
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full time equivalents	9,00	3,59	
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Full time equivalents	9,00	6,00	
F	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	7,00	4,00	Etablissements comptabilisés : Université, CNRS, Météo France et CIRAD
S	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	7,00	4,00	

(1)	Identificateur	Indicateur	2018	2017	2016	2015	2014
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	6,00	3,64	0,00	0,00	0,00
F	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	4,00	3,00	0,00	0,00	0,00
S	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	4,00	3,00	0,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Non validé

Axe prioritaire	02 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transnational
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	OS01b - Augmenter l'activité de recherche, développement et innovation sur des thématiques partagées au sein de la zone océan Indien

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 02.1a.OS01b

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2019 Total	2019 Qualitatif	Observations
IR01b	Nombre de projets de recherche collaboratifs sur des thématiques partagées au sein de la Zone Océan Indien / TN	projets par an	2,00	2014	3,00	0,00		

Identificateur	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif
IR01b	Nombre de projets de recherche collaboratifs sur des thématiques partagées au sein de la Zone Océan Indien / TN	2,00		2,00		0,00		2,00	

Identificateur	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitatif
IR01b	Nombre de projets de recherche collaboratifs sur des thématiques partagées au sein de la Zone Océan Indien / TN	2,00	

Non validé

Axe prioritaire	02 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transnational
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 02.1b

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019	Observations
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	6,00	0,00	
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Enterprises	6,00	0,00	Un projet a été programmé sur cette priorité en 2019, le deuxième congrès de recherche en santé publique de l'océan Indien, qui ne contribue pas à l'indicateur CO26

(1)	Identificateur	Indicateur	2018	2017	2016	2015	2014
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Non validé

Axe prioritaire	02 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transnational
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales
Objectif spécifique	OS02b - Augmenter le nombre de projets exploitant les résultats de la recherche, les expertises et les données de centres de recherche scientifique et technique au service du développement durable de la zone océan Indien

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 02.1b.OS02b

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2019 Total	2019 Qualitatif	Observations
IR02b	Nombre de projets exploitant les résultats et les données des centres de ressources et de recherche / TN	projets par an	1,00	2014	2,00	0,00		Un projet a été programmé sur cette priorité en 2019 mais la convention de financement a été signée début 2020

Identificateur	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif
IR02b	Nombre de projets exploitant les résultats et les données des centres de ressources et de recherche / TN	0,00		0,00		0,00		1,00	

Identificateur	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitatif
IR02b	Nombre de projets exploitant les résultats et les données des centres de ressources et de recherche / TN	0,00	

Non validé

Axe prioritaire	03 - Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transfrontalier
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 03.3d

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019	Observations
F	IS03a	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TF	actions	100,00	63,00	
S	IS03a	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TF	actions	100,00	81,00	

(1)	Identificateur	Indicateur	2018	2017	2016	2015	2014
F	IS03a	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TF	51,00	19,00	0,00	0,00	0,00
S	IS03a	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TF	70,00	27,00	14,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Non validé

Axe prioritaire	03 - Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transfrontalier
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	OS3a - Augmenter le nombre de projets collaboratifs à caractère économique entre les acteurs privés des pays de la COI

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 03.3d.OS3a

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2019 Total	2019 Qualitatif	Observations
IR03a	nombre d'entreprises ayant participé à une démarche à l'international (prospection, participation à des foires/séminaires internationaux,) au sein des pays de la COI / TF	nombre d'entreprises (moyenne sur 3 ans)	36,00	2014	47,00	119,67		Le chiffre correspond à la moyenne des entreprises accompagnées sur les années 2017, 2018 et 2019

Identificateur	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif
IR03a	nombre d'entreprises ayant participé à une démarche à l'international (prospection, participation à des foires/séminaires internationaux,) au sein des pays de la COI / TF	138,33		127,00		148,00		36,00	

Identificateur	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitatif
IR03a	nombre d'entreprises ayant participé à une démarche à l'international (prospection, participation à des foires/séminaires internationaux,) au sein des pays de la COI / TF	36,00	

Non validé

Axe prioritaire	04 - Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transnational
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 04.3d

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019	Observations
F	IS03b	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TN	actions	70,00	67,00	
S	IS03b	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TN	actions	70,00	88,00	

(1)	Identificateur	Indicateur	2018	2017	2016	2015	2014
F	IS03b	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TN	58,00	22,00	0,00	0,00	0,00
S	IS03b	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TN	70,00	34,00	22,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Non validé

Axe prioritaire	04 - Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transnational
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	OS03b - Augmenter le nombre de projets collaboratifs à caractère économique entre les acteurs privés des pays de la zone océan Indien

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 04.3d.OS03b

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2019 Total	2019 Qualitatif	Observations
IR03b	nombre d'entreprises ayant participé à une démarche à l'international (prospection, participation à des foires/séminaires internationaux,) au sein des pays de la COI / TN	Nombre d'entreprises	29,00	2014	38,00	25,67		Le chiffre correspond a la moyenne des entreprises accompagnées sur les années 2017, 2018 et 2019

Identificateur	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif
IR03b	nombre d'entreprises ayant participé à une démarche à l'international (prospection, participation à des foires/séminaires internationaux,) au sein des pays de la COI / TN	27,67		5,00		101,00		29,00	

Identificateur	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitatif
IR03b	nombre d'entreprises ayant participé à une démarche à l'international (prospection, participation à des foires/séminaires internationaux,) au sein des pays de la COI / TN	29,00	

Non validé

Axe prioritaire	05 - Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transfrontalier
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 05.5b

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019	Observations
F	IS04a	Nombre d'outils de veille, d'information et de prévention des risques naturels mis en place dans les pays de la COI/TF	Outils de veille, d'information et de prévention	8,00	30,00	Outils comptabilisés en 2019 : supports de communication, réseaux sociaux, documents pédagogiques de formation (MASTER risques naturels).
S	IS04a	Nombre d'outils de veille, d'information et de prévention des risques naturels mis en place dans les pays de la COI/TF	Outils de veille, d'information et de prévention	8,00	37,00	
F	IS05a	Nombre de sessions de formation / TF	sessions de formation	35,00	44,00	11 sessions de formation réalisées en 2019
S	IS05a	Nombre de sessions de formation / TF	sessions de formation	35,00	52,00	

(1)	Identificateur	Indicateur	2018	2017	2016	2015	2014
F	IS04a	Nombre d'outils de veille, d'information et de prévention des risques naturels mis en place dans les pays de la COI/TF	18,00	12,00	0,00	0,00	0,00
S	IS04a	Nombre d'outils de veille, d'information et de prévention des risques naturels mis en place dans les pays de la COI/TF	30,00	17,00	7,00	0,00	0,00
F	IS05a	Nombre de sessions de formation / TF	33,00	19,00	0,00	0,00	0,00
S	IS05a	Nombre de sessions de formation / TF	38,00	17,00	7,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Non validé

Axe prioritaire	05 - Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transfrontalier
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	OS04a - Améliorer les capacités de prévention et de gestion des risques en cas de catastrophes naturelles, sanitaires et environnementales dans les pays de la COI

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 05.5b.OS04a

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2019 Total	2019 Qualitatif	Observations
IR04a	Nombre d'acteurs formés et/ou interconnectés en matière de gestion et prévention des risques naturels, sanitaires et environnementaux/TF	personnes formées par an	120,00	2014	160,00	32,00		Les 11 sessions de formation organisées en 2019 par la PIROI ont réuni 74 participants au total, représentant 32 personnes différentes (1 participant n'est comptabilisé qu'une seule fois s'il participe à plusieurs sessions de formation dans l'année)

Identificateur	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif
IR04a	Nombre d'acteurs formés et/ou interconnectés en matière de gestion et prévention des risques naturels, sanitaires et environnementaux/TF	58,00		271,00		97,00		120,00	

Identificateur	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitatif
IR04a	Nombre d'acteurs formés et/ou interconnectés en matière de gestion et prévention des risques naturels, sanitaires et environnementaux/TF	120,00	

Non validé

Axe prioritaire	06 - Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transnational
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 06.5b

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019	Observations
F	IS04b	Nombre d'outils de veille, d'information et de prévention des risques naturels, environnementaux (pollutions) et sanitaires /TN	outils de veille et de prévention sur les risques	2,00	9,00	
S	IS04b	Nombre d'outils de veille, d'information et de prévention des risques naturels, environnementaux (pollutions) et sanitaires /TN	outils de veille et de prévention sur les risques	2,00	9,00	
F	IS05b	Nombre de sessions de formation/TN	sessions de formation	8,00	10,00	4 sessions ont été réalisées en 2019
S	IS05b	Nombre de sessions de formation/TN	sessions de formation	8,00	14,00	

(1)	Identificateur	Indicateur	2018	2017	2016	2015	2014
F	IS04b	Nombre d'outils de veille, d'information et de prévention des risques naturels, environnementaux (pollutions) et sanitaires /TN	3,00	3,00	0,00	0,00	0,00
S	IS04b	Nombre d'outils de veille, d'information et de prévention des risques naturels, environnementaux (pollutions) et sanitaires /TN	6,00	3,00	1,00	0,00	0,00
F	IS05b	Nombre de sessions de formation/TN	6,00	2,00	0,00	0,00	0,00
S	IS05b	Nombre de sessions de formation/TN	11,00	5,00	1,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Non validé

Axe prioritaire	06 - Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transnational
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	OS04b - Améliorer les capacités de prévention et de gestion des risques en cas de catastrophes naturelles, sanitaires et environnementales dans les pays de l'océan Indien

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 06.5b.OS04b

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2019 Total	2019 Qualitatif	Observations
IR04b	Nombre d'acteurs formés et/ou interconnectés en matière de gestion et prévention des risques naturels, sanitaires et environnementaux / TN	acteurs formés par an	48,00	2014	112,00	41,00		

Identificateur	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif
IR04b	Nombre d'acteurs formés et/ou interconnectés en matière de gestion et prévention des risques naturels, sanitaires et environnementaux / TN	46,00		101,00		23,00		48,00	

Identificateur	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitatif
IR04b	Nombre d'acteurs formés et/ou interconnectés en matière de gestion et prévention des risques naturels, sanitaires et environnementaux / TN	48,00	

Non validé

Axe prioritaire	07 - Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel de la zone océan Indien / Transfrontalier
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 07.6c

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019	Observations
F	IS06a	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel / TF	projets collaboratifs	10,00	6,00	
S	IS06a	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel / TF	projets collaboratifs	10,00	10,00	

(1)	Identificateur	Indicateur	2018	2017	2016	2015	2014
F	IS06a	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel / TF	4,00	2,00	0,00	0,00	0,00
S	IS06a	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel / TF	6,00	2,00	0,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Non validé

Axe prioritaire	07 - Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel de la zone océan Indien / Transfrontalier
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	OS05a - Accroître la valorisation du patrimoine naturel dans les pays de la COI

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 07.6c.OS05a

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2019 Total	2019 Qualitatif	Observations
IR05a	Nombre de supports (ouvrages, rapports scientifiques, plateformes numériques multilingues...) valorisant le patrimoine naturel des pays de la COI issus de projets collaboratifs / TF	supports	29,00	2014	39,00	17,00		

Identificateur	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif
IR05a	Nombre de supports (ouvrages, rapports scientifiques, plateformes numériques multilingues...) valorisant le patrimoine naturel des pays de la COI issus de projets collaboratifs / TF	21,00		12,00		0,00		29,00	

Identificateur	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitatif
IR05a	Nombre de supports (ouvrages, rapports scientifiques, plateformes numériques multilingues...) valorisant le patrimoine naturel des pays de la COI issus de projets collaboratifs / TF	29,00	

Non validé

Axe prioritaire	08 - Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine culturel de la zone océan Indien / Transnational
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 08.6c

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019	Observations
F	IS06b	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel / TN	projets	8,00	4,00	
S	IS06b	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel / TN	projets	8,00	4,00	

(1)	Identificateur	Indicateur	2018	2017	2016	2015	2014
F	IS06b	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel / TN	4,00	1,00	0,00	0,00	0,00
S	IS06b	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel / TN	4,00	1,00	0,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Non validé

Axe prioritaire	08 - Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine culturel de la zone océan Indien / Transnational
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	OS05b - Accroître la valorisation du patrimoine naturel et culturel de la zone océan Indien.

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 08.6c.OS05b

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2019 Total	2019 Qualitatif	Observations
IR05b	Nombre de supports (ouvrages, rapports scientifiques, plateformes numériques multilingues...) et d'événements valorisant le patrimoine naturel et culturel de la ZOI issus de projets collaboratifs / TN	supports	10,00	2014	21,00	10,00		

Identificateur	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif
IR05b	Nombre de supports (ouvrages, rapports scientifiques, plateformes numériques multilingues...) et d'événements valorisant le patrimoine naturel et culturel de la ZOI issus de projets collaboratifs / TN	3,00		0,00		0,00		10,00	

Identificateur	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitatif
IR05b	Nombre de supports (ouvrages, rapports scientifiques, plateformes numériques multilingues...) et d'événements valorisant le patrimoine naturel et culturel de la ZOI issus de projets collaboratifs / TN	10,00	

Non validé

Axe prioritaire	09 - Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transfrontalier
Priorité d'investissement	10b - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et un apprentissage tout au long de la vie par la création et l'application de systèmes communs d'éducation, de formation professionnelle et de formation (CTE-Transfrontalière)

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 09.10b

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019	Observations
F	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Persons	235,00	88,00	Depuis le début du programme 77 jeunes diplômés ont eu une expérience professionnelle à l'étranger en tant que volontaires de solidarité internationale (VSI) et 11 avec le programme de solidarité spécifique du département
S	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Persons	235,00	115,00	
F	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Persons	1 052,00	1 289,00	
S	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Persons	1 052,00	1 467,00	

(1)	Identificateur	Indicateur	2018	2017	2016	2015	2014
F	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	69,00	42,00	0,00	0,00	0,00
S	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	84,00	64,00	35,00	0,00	0,00
F	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	1 093,00	746,00	0,00	0,00	0,00
S	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	1 370,00	1 157,00	642,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Non validé

Axe prioritaire	09 - Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transfrontalier
Priorité d'investissement	10b - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et un apprentissage tout au long de la vie par la création et l'application de systèmes communs d'éducation, de formation professionnelle et de formation (CTE-Transfrontalière)
Objectif spécifique	OS6a - Elever le niveau de compétence dans les pays de la COI, par la formation initiale et professionnelle, la mobilité et les échanges d'expérience.

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 09.10b.OS6a

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2019 Total	2019 Qualitatif	Observations
IR06a	Nombre de personnes certifiées, diplômées ou ayant bénéficié d'une formation continue, à l'issue d'actions de formation reçues dans la ZOI, hors du territoire d'origine / TF	personnes formées par an	60,00	2014	120,00	142,00		

Identificateur	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif
IR06a	Nombre de personnes certifiées, diplômées ou ayant bénéficié d'une formation continue, à l'issue d'actions de formation reçues dans la ZOI, hors du territoire d'origine / TF	42,00		100,00		0,00		60,00	

Identificateur	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitatif
IR06a	Nombre de personnes certifiées, diplômées ou ayant bénéficié d'une formation continue, à l'issue d'actions de formation reçues dans la ZOI, hors du territoire d'origine / TF	60,00	

Non validé

Axe prioritaire	10 - Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transnational
Priorité d'investissement	10b - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et un apprentissage tout au long de la vie par la création et l'application de systèmes communs d'éducation, de formation professionnelle et de formation (CTE-Transfrontalière)

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 10.10b

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019	Observations
F	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Persons	100,00	15,00	Depuis le début du programme 15 jeunes diplômés ont eu une expérience professionnelle à l'étranger en tant que volontaires de solidarité internationale VSI
S	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Persons	100,00	61,00	
F	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Persons	364,00	130,00	
S	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Persons	364,00	282,00	

(1)	Identificateur	Indicateur	2018	2017	2016	2015	2014
F	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	7,00	5,00	0,00	0,00	0,00
S	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	44,00	10,00	0,00	0,00	0,00
F	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	208,00	74,00	5,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Non validé

Axe prioritaire	10 - Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transnational
Priorité d'investissement	10b - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et un apprentissage tout au long de la vie par la création et l'application de systèmes communs d'éducation, de formation professionnelle et de formation (CTE-Transfrontalière)
Objectif spécifique	OS6b - Elever le niveau de compétence dans la zone océan Indien, par la formation initiale et professionnelle, la mobilité et les échanges d'expérience.

Tableau 1: Indicateurs de résultat - 10.10b.OS6b

Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible (2023) Total	2019 Total	2019 Qualitatif	Observations
IR06b	Nombre de personnes certifiées, diplômées ou ayant bénéficié d'une formation continue, à l'issue d'actions de formation reçues dans la ZOI, hors du territoire d'origine./ TN	personnes formées par an	60,00	2014	100,00	36,00		

Identificateur	Indicateur	2018 Total	2018 Qualitatif	2017 Total	2017 Qualitatif	2016 Total	2016 Qualitatif	2015 Total	2015 Qualitatif
IR06b	Nombre de personnes certifiées, diplômées ou ayant bénéficié d'une formation continue, à l'issue d'actions de formation reçues dans la ZOI, hors du territoire d'origine./ TN	0,00		74,00		0,00		60,00	

Identificateur	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitatif
IR06b	Nombre de personnes certifiées, diplômées ou ayant bénéficié d'une formation continue, à l'issue d'actions de formation reçues dans la ZOI, hors du territoire d'origine./ TN	60,00	

Non validé

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Axe prioritaire	11 - Assurer une mise en œuvre efficiente, en lien avec les partenaires, du programme INTERREG pour la période 2014-2020 / Transfrontalier
-----------------	--

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 11.Assurer une mise en œuvre efficiente, en lien avec les partenaires, du programme INTERREG pour la période 2014-2020 / Transfrontalier

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019	Observations
F	IS07a	Nombre de personnes formées	personnes formées	40,00	27,00	
S	IS07a	Nombre de personnes formées	personnes formées	40,00	27,00	
F	IS08a	Nombre d'actions de communication	actions de communication	20,00	0,00	
S	IS08a	Nombre d'actions de communication	actions de communication	20,00	0,00	Aucun dossier n'a encore été déposé pour les actions de communication ; celles-ci ne sont donc pas encore prises en compte pour la valeur de cet indicateur. Toutefois, les actions de communications menées sont décrites en 3.1
F	IS09a	Ressource humaine mobilisée sur le volet transfrontalier	ETP	5,50	7,56	Indicateur valorisé sur la base de 11 ETP avec une répartition théorique qui est de 68,75 % sur le TF et de 31,25 % sur le TN.
S	IS09a	Ressource humaine mobilisée sur le volet transfrontalier	ETP	5,50	7,56	

(1)	Identificateur	Indicateur	2018	2017	2016	2015	2014
F	IS07a	Nombre de personnes formées	21,00	21,00	0,00	0,00	0,00
S	IS07a	Nombre de personnes formées	21,00	21,00	5,00	0,00	0,00
F	IS08a	Nombre d'actions de communication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IS08a	Nombre d'actions de communication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	IS09a	Ressource humaine mobilisée sur le volet transfrontalier	7,65	12,70	0,00	0,00	0,00
S	IS09a	Ressource humaine mobilisée sur le volet transfrontalier	7,65	12,70	6,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Non validé

Tableau 2: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme - 12.Assurer une mise en œuvre efficace, en lien avec les partenaires, du programme INTERREG pour la période 2014-2020 / Transnational

(1)	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur cible	2019	Observations
F	IS07b	Nombre de personnes formées/TN	personnes formées	20,00	27,00	
S	IS07b	Nombre de personnes formées/TN	personnes formées	20,00	27,00	
F	IS08b	Nombre d'actions de communication	actions de communication	20,00	1,00	Un seul dossier a été déposé pour le séminaire de lancement du programme. Les autres actions de communication n'ont pas encore fait l'objet d'un dépôt de dossier ; celles-ci ne sont donc pas encore prises en compte pour la valeur de cet indicateur. Toutefois, les actions de communications menées sont décrites à la section 3.1.
S	IS08b	Nombre d'actions de communication	actions de communication	20,00	1,00	
F	IS09b	Ressource mobilisée sur le volet transnational	ETP	2,50	3,43	Indicateur valorisé sur la base de 11 ETP avec une répartition théorique qui est de 68,75 % sur le TF et de 31,25 % sur le TN.
S	IS09b	Ressource mobilisée sur le volet transnational	ETP	2,50	3,43	

(1)	Identificateur	Indicateur	2018	2017	2016	2015	2014
F	IS07b	Nombre de personnes formées/TN	21,00	21,00	0,00	0,00	0,00
S	IS07b	Nombre de personnes formées/TN	21,00	21,00	0,00	0,00	0,00
F	IS08b	Nombre d'actions de communication	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
S	IS08b	Nombre d'actions de communication	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
F	IS09b	Ressource mobilisée sur le volet transnational	3,82	2,05	0,00	0,00	0,00
S	IS09b	Ressource mobilisée sur le volet transnational	3,82	2,05	2,00	0,00	0,00

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

Non validé

3.3 Tableau 3: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur cible (2023) - Total	2019	Observations
01	O	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	5	8,00	6,00	
01	F	IF01	Indicateur financier axe 1	Euros	5 338 236,00	21 352 943,00	2 982 617,19	
02	O	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	5	7,00	4,00	
02	F	IF02	Indicateur financier axe 2	Euros	1211765	6 558 825,00	757 543,32	
03	F	IF03	Indicateur financier de l'axe 3	Euros	597 647	5 976 473,00	2 003 063,65	
03	O	IS03a	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TF	actions	15	100,00	63,00	
04	F	IF04	Indicateur financier de l'axe 4	Euros	717 647	7 176 471,00	1 574 267,02	
04	O	IS03b	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TN	actions	11	70,00	67,00	
05	F	IF05	Indicateur financier de l'axe 5	Euros	1 104 706	5 182 353,00	2 279 421,17	
05	O	IS05a	Nombre de sessions de formation / TF	sessions de formation	8	35,00	44,00	
06	F	IF06	Indicateur financier de l'Axe 6	Euros	1 210 589	3 035 296,00	803 454,40	
06	O	IS05b	Nombre de sessions de formation/TN	sessions de formation	3	8,00	10,00	
07	F	IF07	Indicateur financier de l'Axe 7	Euros	425 294	3 335 295,00	551 732,37	
07	O	IS06a	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel / TF	projets collaboratifs	1	10,00	6,00	
08	F	IF08	Indicateur financier de l'Axe 8	Euros	218 824	2 958 824,00	186 867,85	
08	O	IS06b	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel / TN	projets	1	8,00	4,00	
09	O	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Persons	71	235,00	88,00	
09	F	IF09	Indicateur financier de l'Axe 9	Euros	1 583 530	9 917 652,00	2 629 046,95	
10	O	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Persons	36	364,00	130,00	
10	F	IF10	Indicateur financier de l'Axe 10	Euros	435 295	4 352 945,00	344 444,16	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	2018	2017	2016	2015	2014
01	O	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	6,00	6,00	0,00	0,00	0,00
01	F	IF01	Indicateur financier axe 1	Euros	420 289,47	0,00	0,00	0,00	0,00
02	O	CO42	Investissement productif: nombre d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux	Organisations	4,00	3,00	0,00	0,00	0,00
02	F	IF02	Indicateur financier axe 2	Euros	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
03	F	IF03	Indicateur financier de l'axe 3	Euros	1 387 740,93	354 715,74	0,00	0,00	0,00
03	O	IS03a	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TF	actions	51,00	19,00	0,00	0,00	0,00
04	F	IF04	Indicateur financier de l'axe 4	Euros	1 140 099,63	558 879,98	0,00	0,00	0,00
04	O	IS03b	Nombre d'actions facilitant la mise en relation et les échanges des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)/TN	actions	58,00	22,00	0,00	0,00	0,00
05	F	IF05	Indicateur financier de l'axe 5	Euros	2 279 421,17	1 192 762,55	0,00	0,00	0,00
05	O	IS05a	Nombre de sessions de formation / TF	sessions de formation	33,00	19,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	2018	2017	2016	2015	2014
06	F	IF06	Indicateur financier de l'Axe 6	Euros	803 454,40	315 539,35	0,00	0,00	0,00
06	O	IS05b	Nombre de sessions de formation/TN	sessions de formation	6,00	2,00	0,00	0,00	0,00
07	F	IF07	Indicateur financier de l'Axe 7	Euros	406 245,00	173 676,47	0,00	0,00	0,00
07	O	IS06a	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel / TF	projets collaboratifs	4,00	2,00	0,00	0,00	0,00
08	F	IF08	Indicateur financier de l'Axe 8	Euros	72 888,60	0,00	0,00	0,00	0,00
08	O	IS06b	Nombre de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel / TN	projets	4,00	1,00	0,00	0,00	0,00
09	O	CO43	Marché du travail et formation: nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière	Persons	69,00	42,00	0,00	0,00	0,00
09	F	IF09	Indicateur financier de l'Axe 9	Euros	2 281 119,69	651 422,81	0,00	0,00	0,00
10	O	CO46	Marché du travail et formation: Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières	Persons	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	F	IF10	Indicateur financier de l'Axe 10	Euros	195 820,98	52 626,61	0,00	0,00	0,00

Non validé

3.4. Données financières

Tableau 4: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

Telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières) et dans le tableau 16 du modèle pour les programmes de coopération relevant de l'objectif

Axe prioritaire	Fonds	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de l'allocation totale couverte par les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
01	FEDER	Partie publique	21 352 943,00	85,00	11 489 401,96	53,81%	11 489 401,96	4 324 087,13	20,25%	15
02	FEDER	Partie publique	6 558 825,00	85,00	3 849 752,60	58,70%	3 849 752,60	1 973 783,04	30,09%	8
03	FEDER	Partie publique	5 976 473,00	85,00	3 971 893,44	66,46%	3 670 510,47	2 214 640,51	37,06%	29
04	FEDER	Partie publique	7 176 471,00	85,00	3 898 892,98	54,33%	3 815 393,84	2 328 994,51	32,45%	26
05	FEDER	Partie publique	5 182 353,00	85,00	5 498 023,87	106,09%	5 490 023,87	2 768 259,83	53,42%	6
06	FEDER	Partie publique	3 035 296,00	85,00	2 211 765,18	72,87%	2 211 765,18	1 019 636,66	33,59%	5
07	FEDER	Partie publique	3 335 295,00	85,00	2 354 306,88	70,59%	2 354 306,88	735 058,40	22,04%	8
08	FEDER	Partie publique	2 958 824,00	85,00	1 494 137,05	50,50%	1 494 137,05	324 797,68	10,98%	4
09	FEDER	Partie publique	9 917 652,00	85,00	6 543 962,15	65,98%	6 543 962,15	3 524 829,31	35,54%	30
10	FEDER	Partie publique	4 352 945,00	85,00	2 198 620,00	50,51%	2 198 620,00	425 428,71	9,77%	22
11	FEDER	Partie publique	2 923 297,00	85,00	1 461 680,46	50,00%	1 461 680,46	1 371 015,18	46,90%	6
12	FEDER	Partie publique	1 532 454,00	85,00	740 155,71	48,30%	740 155,71	680 069,50	44,38%	8
Total	FEDER		74 302 828,00	85,00	45 712 592,28	61,52%	45 319 710,17	21 690 600,46	29,19%	167
Total général			74 302 828,00	85,00	45 712 592,28	61,52%	45 319 710,17	21 690 600,46	29,19%	167

Le cas échéant, le recours à une éventuelle contribution des pays tiers qui participent au programme de coopération doit être indiqué (par exemple, IAP et IEV, Norvège, Suisse)

--

Non validé

Tableau 5: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention

Telle que définie dans le tableau 2 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières) et dans les tableaux 6 à 9 du modèle pour les programmes de coopération

Axe prioritaire	Fonds	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations sélectionnées
01	FEDER	058	01	07	07	01		01	FR94	2 031 103,62	2 031 103,62	158 787,89	1
01	FEDER	060	01	07	07	01		01	FR94	1 885 395,95	1 885 395,95	1 132 819,57	4
01	FEDER	060	01	07	07	01		20	FR94	3 564 122,97	3 564 122,97	2 699 479,75	4
01	FEDER	060	01	07	07	01		22	FR94	3 720 723,82	3 720 723,82	271 188,57	5
01	FEDER	064	01	07	07	01		22	FR94	288 055,60	288 055,60	61 811,35	1
02	FEDER	060	01	07	07	01		01	FR94	884 478,79	884 478,79	631 531,67	1
02	FEDER	060	01	07	07	01		03	FR94	992 859,17	992 859,17	663 809,99	1
02	FEDER	060	01	07	07	01		19	FR94	561 600,00	561 600,00	150 960,00	2
02	FEDER	060	01	07	07	01		20	FR94	800 715,47	800 715,47	110 031,42	2
02	FEDER	060	01	07	07	01		22	FR94	610 099,17	610 099,17	417 449,96	2
03	FEDER	067	01	07	07	03		03	FR94	31 454,41	31 454,41	0,00	1
03	FEDER	067	01	07	07	03		17	FR94	158 597,20	158 597,20	38 541,36	2
03	FEDER	067	01	07	07	03		18	FR94	970 473,00	970 473,00	695 438,45	6
03	FEDER	067	01	07	07	03		22	FR94	266 372,90	228 250,46	147 807,80	2
03	FEDER	067	01	07	07	03		23	FR94	1 022 978,38	1 022 978,38	678 249,31	5
03	FEDER	067	01	07	07	03		24	FR94	1 273 039,86	1 009 779,33	443 232,01	11
03	FEDER	069	01	07	07	03		01	FR94	248 977,69	248 977,69	211 371,58	2
04	FEDER	067	01	07	07	03		13	FR94	51 061,00	51 061,00	20 341,53	1
04	FEDER	067	01	07	07	03		15	FR94	58 016,03	58 016,03	22 434,67	1
04	FEDER	067	01	07	07	03		17	FR94	371 168,11	300 090,88	197 448,74	11
04	FEDER	067	01	07	07	03		22	FR94	119 892,44	107 470,53	97 073,41	2
04	FEDER	067	01	07	07	03		23	FR94	657 523,93	657 523,93	391 902,99	5
04	FEDER	069	01	07	07	03		02	FR94	346 441,00	346 441,00	316 206,78	1
04	FEDER	075	01	07	07	03		15	FR94	2 294 790,47	2 294 790,47	1 283 586,39	5
05	FEDER	087	01	07	07	05		22	FR94	5 498 023,87	5 490 023,87	2 768 259,83	6
06	FEDER	087	01	07	07	05		22	FR94	1 617 741,84	1 617 741,84	963 601,89	4
06	FEDER	088	01	07	07	05		20	FR94	594 023,34	594 023,34	56 034,77	1
07	FEDER	085	01	07	07	06		22	FR94	2 354 306,88	2 354 306,88	735 058,40	8
08	FEDER	085	01	07	07	06		22	FR94	765 091,85	765 091,85	95 487,00	2
08	FEDER	095	01	07	07	06		23	FR94	729 045,20	729 045,20	229 310,68	2
09	FEDER	112	01	07	07	10		19	FR94	404 400,00	404 400,00	0,00	1

Axe prioritaire	Fonds	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations sélectionnées
09	FEDER	112	01	07	07	10		20	FR94	201 419,98	201 419,98	46 830,99	2
09	FEDER	112	01	07	07	10		24	FR94	3 901 453,20	3 901 453,20	2 111 179,61	12
09	FEDER	118	01	07	07	10		19	FR94	938 076,92	938 076,92	263 853,93	12
09	FEDER	118	01	07	07	10		20	FR94	699 873,85	699 873,85	587 387,36	2
09	FEDER	118	01	07	07	10		23	FR94	398 738,20	398 738,20	515 577,42	1
10	FEDER	112	01	07	07	10		19	FR94	222 318,00	222 318,00	0,00	1
10	FEDER	112	01	07	07	10		24	FR94	1 312 096,00	1 312 096,00	326 875,05	15
10	FEDER	118	01	07	07	10		19	FR94	664 206,00	664 206,00	98 553,66	6
11	FEDER	121	01	07	07			18	FR94	1 461 680,46	1 461 680,46	1 371 015,18	6
12	FEDER	121	01	07	07			18	FR94	703 555,71	703 555,71	660 716,00	7
12	FEDER	123	01	07	07			18	FR94	36 600,00	36 600,00	19 353,50	1

Non validé

Tableau 6: Coût cumulé de tout ou partie d'une opération mise en œuvre en dehors de la partie de la zone couverte par le programme qui appartient à l'Union

1. Opération (2)	2. Montant du soutien du FEDER(1) envisagé pour tout ou partie d'une opération mise en œuvre dans la zone couverte par le programme, mais située en dehors de l'Union, sur la base de certaines opérations	3. Part de la dotation financière totale pour tout ou partie d'une opération mise en œuvre dans la zone couverte par le programme, mais située en dehors de l'Union (%) (colonne 2 / montant total alloué au soutien du FEDER au niveau du programme * 100)	4. Dépenses éligibles au soutien du FEDER engagées dans tout ou partie d'une opération mise en œuvre dans la zone couverte par le programme, mais située en dehors de l'Union, déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion	5. Part de la dotation financière totale pour tout ou partie d'une opération mise en œuvre dans la zone couverte par le programme, mais située en dehors de l'Union (%) (colonne 4 / montant total alloué au soutien du FEDER au niveau du programme * 100)
------------------	--	---	--	---

(1) Le soutien du FEDER est fixé dans la décision de la Commission relative au programme de coopération correspondant.

(2) Conformément aux plafonds définis à l'article 20 du règlement (UE) n° 1299/2013 et sous réserve de ceux-ci.

Non validé

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Aucune évaluation du programme n'a encore été menée.

Comme validé par le Comité de suivi du 3 décembre 2019, les évaluations de mise en œuvre et thématiques seront lancées dans le courant de l'année 2020.

Non validé

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

Non validé

5. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

Dès 2017, de faibles niveaux de programmation ont été constatés sur certains dispositifs et axes du programme Interreg, pour diverses raisons : cadres trop restrictifs, porteurs de projets peu mobilisés, absence d'accord de l'Afrique du Sud, évolution des contextes de certains projets depuis 2014.

Ainsi, plusieurs mesures visant à dynamiser ces dispositifs ont été prises depuis :

- Modifications des critères de sélection et modalités de coûts simplifiés

Les actions d'appui aux démarches de valorisation et de diffusion des connaissances au service de la compétitivité et du développement durable étaient considérées comme trop restrictives car limitées aux seuls projets à impact économique. L'autorité de gestion y a remédié en proposant d'ouvrir les critères de sélection aux projets valorisant les données, expertises et compétences au profit de services publics dans un cadre de développement durable. Cette modification de critères de sélection a été approuvée par le comité de suivi de décembre 2017.

Le Conseil Départemental et la Préfecture de Mayotte ont également relevé, sur plusieurs fiches actions du programme, des critères de sélection restreignant les pays avec lesquels les porteurs de projets de Mayotte pouvaient établir des projets. Ces critères géographiques ont été supprimés des fiches actions concernées lors du comité de suivi de novembre 2018.

A l'occasion des modifications de fiches actions, en décembre 2018, les modalités de coûts simplifiés ont été introduites pour la plupart d'entre elles. 2 modalités de coûts simplifiés sont ouvertes aux porteurs de projets : le recours au montant forfaitaire pour les projets dont les dépenses publiques sont inférieures à 100 000 € et la forfaitisation des dépenses indirectes à hauteur de 15 % des frais de personnel. Ces modalités sont mises en œuvre depuis 2019.

- Renforcement du dispositif d'animation et d'accompagnement des porteurs de projets

Un pôle animation du programme Interreg est opérationnel depuis mars 2017, avec deux agents chargés notamment de l'accompagnement des porteurs de projets. Les antennes de la Région à Madagascar, aux Comores, à Maurice et aux Seychelles contribuent à cet accompagnement, grâce à 4 volontaires de volontaires de solidarité internationale chargés de l'appui au montage de projets Interreg. Préalablement formés par l'autorité de gestion, ces volontaires ont pris leurs fonctions en 2017 aux Comores et à Maurice et en 2018 à Madagascar et aux Seychelles.

Le dispositif d'animation prévu à Mayotte et évalué à 1/2 ETP n'est toujours pas opérationnel. L'autorité de gestion a rappelé cette modalité par écrit au Préfet de Mayotte en avril 2017 mais aucune réponse n'a été apportée. La Préfecture et le Département de Mayotte ont indiqué, en comité de pilotage Interreg le 5 mars 2020, que les autorités mahoraises n'envisageaient pas la mobilisation de cette ressource pour l'animation du programme Interreg océan Indien à Mayotte.

Pour palier à cette absence, 2 présentations du programme Interreg océan Indien ont été faites à Mayotte, par

l'autorité de gestion, en octobre 2018 et juillet 2019. Elles ne remplacent toutefois pas l'accompagnement qui était envisagé, sur place, lors de l'élaboration du programme.

- Mise en place d'un dispositif d'amorce aux projets Interreg sur financements propres de la Région

Validé, en septembre 2017, ce dispositif permet de soutenir la préparation de projets Interreg et les échanges préalables avec les partenaires de la zone. Ce dispositif vise ainsi à ouvrir le programme Interreg à de nouveaux porteurs de projets. Après le premier appel à projets ouvert en 2018 sur ce dispositif régional, au cours duquel 10 projets avaient été retenus, un second appel à projets a été lancé en septembre 2019. 11 nouveaux projets ont été retenus dans ce cadre.

Sur les 8 projets d'amorce effectivement conventionnés suite à l'appel à projets de 2018, 4 ont donné lieu au dépôt d'un dossier Interreg et 2 dossiers sont en cours de finalisation. Un projet aidé par le dispositif d'amorce en 2018 a été sélectionné en 2019 dans le cadre du programme Interreg (projet PAREO sur l'axe 7).

- Modification du programme

Pour faire face à la faible programmation sur certains axes du volet transnational en raison notamment de l'absence de participation de l'Afrique du Sud et maintenir le dynamisme de programmation sur d'autres axes, l'autorité de gestion a entrepris, dès juillet 2018, une modification du plan de financement du programme. Les axes 2, 5, 7, 8 et 9 ont été abondés de montants compris entre 500 000 et 2 M €. Les axes 1, 6 et 10 ont été diminués de montants compris entre 1 M € et 4 M €. Ces ajustements ont été proposés en respectant les montants alloués au volet transfrontalier d'une part et au volet transnational d'autre part. Ces modifications du plan de financement ont entraîné des ajustements des valeurs intermédiaires et cibles de certains indicateurs, y compris du cadre de performance. Cette modification, après échanges avec la DG REGIO, a été validée par le comité de suivi de novembre 2018. La décision de modification du programme a été prise par la Commission Européenne le 20 février 2019.

- Articulation avec le programme Interreg Mayotte / Comores / Madagascar

Avec le début de la sélection des opérations sur le programme Interreg transfrontalier de Mayotte, il a été constaté que les mêmes porteurs de projet sont financés par ce programme et par le programme Interreg océan Indien, pour des opérations ayant une couverture géographique différente. Des modalités de partage d'informations entre les autorités de gestion concernées (Préfecture de Mayotte pour le programme Interreg transfrontalier de Mayotte et Région Réunion pour le programme Interreg océan Indien) ont été proposées en février 2019, puis approuvées lors du comité de suivi du programme Interreg de Mayotte, en juillet 2019.

b) FACULTATIF POUR LES RAPPORTS ALLÉGÉS, autrement, cela figurera au point 9.1. Une évaluation afin de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctives prises ou prévues, le cas échéant.

--

Non validé

6. RÉSUMÉ A L'INTENTION DES CITOYENS [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 9, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Un résumé du contenu des rapports annuels et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe aux rapports annuels et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents.

Non validé

Non validé

8. PROGRÈS DANS LA PRÉPARATION ET LA RÉALISATION DES GRANDS PROJETS ET DES PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 3, POINT B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013]

8.1. Grands projets

Tableau 7: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Investissements totaux	Coûts totaux éligibles	Date de notification/présentation prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Principales réalisations	Date de signature du premier marché de travaux (1)	Observations
--------	-----	--------------	------------------------	------------------------	--	--	---	--------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--------------

(1) En cas d'opérations mises en œuvre dans le cadre de structures PPP, la signature du contrat de PPP entre l'organisme public et l'organisme privé [article 102, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013].

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face.

--

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme de coopération.

--

Non validé

8.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

Non validé

Tableau 8: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Coûts totaux éligibles	Total du soutien public	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Présentation [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principales réalisations et principaux résultats	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	------------------------	-------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	---------------------------------------	---	--------------	--	---	--------------

Non validé

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

Non validé

9. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME DE COOPÉRATION [ARTICLES 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013 ET ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1299/2013]

9.1 Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	01 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transfrontalier
-----------------	---

--

Axe prioritaire	02 - Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien /Transnational
-----------------	---

--

Axe prioritaire	03 - Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transfrontalier
-----------------	---

--

Axe prioritaire	04 - Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone océan Indien / Transnational
-----------------	---

--

Axe prioritaire	05 - Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transfrontalier
-----------------	---

--

Axe prioritaire	06 - Renforcer les capacités collectives d'adaptation au changement climatique, de prévention et de gestion des risques/Transnational
-----------------	---

--

Axe prioritaire	07 - Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel de la zone océan Indien / Transfrontalier
-----------------	---

--

Axe prioritaire	08 - Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine culturel de la zone océan Indien / Transnational
-----------------	--

--

Axe prioritaire	09 - Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transfrontalier
-----------------	--

Axe prioritaire	10 - Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges / Transnational
-----------------	--

Axe prioritaire	11 - Assurer une mise en œuvre efficiente, en lien avec les partenaires, du programme INTERREG pour la période 2014-2020 / Transfrontalier
-----------------	--

Axe prioritaire	12 - Assurer une mise en œuvre efficiente, en lien avec les partenaires, du programme INTERREG pour la période 2014-2020 / Transnational
-----------------	--

Non validé

9.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et promouvoir la non-discrimination, en particulier celles concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les modalités mises en œuvre pour garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» dans le programme de coopération et les opérations [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 14, paragraphe 4, deuxième alinéa, point d), du règlement (UE) n° 1299/2013]

Une évaluation de la mise en œuvre des mesures spécifiques en vue de tenir compte des principes définis à l'article 7 du règlement (UE) n° 1303/2013 relatif à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la non-discrimination, comprenant, le cas échéant, en fonction du contenu et des objectifs du programme de coopération, une vue d'ensemble des mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et promouvoir la non-discrimination, en particulier celles concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les modalités mises en œuvre pour garantir l'intégration de la dimension du genre dans le programme de coopération et les opérations

--

Non validé

9.3 Développement durable [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 14, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1299/2013]

Une évaluation de la mise en œuvre des mesures en vue de tenir compte des principes définis à l'article 8 du règlement (UE) n° 1303/2013 relatif au développement durable, y compris, le cas échéant, en fonction du contenu et des objectifs du programme de coopération, une vue d'ensemble des mesures spécifiques prises pour promouvoir le développement durable conformément à cet article

--

Non validé

9.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Montant calculé du soutien à apporter aux objectifs liés au changement climatique sur la base des données financières cumulées par catégorie d'intervention dans le tableau 7

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
03	84 652,38	1,67%
04	117 789,93	1,93%
05	4 666 520,24	105,94%
06	1 577 047,52	61,13%
07	800 464,13	28,24%
08	260 131,19	10,34%
Total	7 506 605,39	11,89%

--

Non validé

9.5 Rôle des partenaires dans la réalisation du programme de coopération [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n°1303/2013 et article 14, paragraphe 4, premier alinéa, point c), du règlement (UE) n° 1299/2013]

Évaluation de la mise en œuvre des mesures en vue de tenir compte du rôle des partenaires visés à l'article 5 du règlement (UE) n° 1303/2013, y compris la participation des partenaires à la réalisation, au suivi et à l'évaluation du programme de coopération

--

Non validé

10. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) No 1299/2013

10.1 Progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations;

--

Non validé

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (en cas d'exécution)	Suivi (en cas d'exécution)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	------------------------------------	----------------------------

Non validé

10.2 Résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

Non validé

11. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE COOPÉRATION [ARTICLE 14, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C) ET F), DU RÈGLEMENT (UE) No 1299/2013]

11.1. Progrès dans la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme de coopération

--

Non validé

11.2 Progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer la capacité des autorités et des bénéficiaires de gérer et d'utiliser le FEDER

--

Non validé

11.3 Contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes (le cas échéant)

Comme indiqué dans le règlement (UE) n° 1299/2013, considérant 19, article 8, paragraphe 3, point d) sur le "Contenu, adoption et modification des programmes de coopération" et l'article 14, paragraphe 4), deuxième alinéa, point c) sur les "Rapports de mise en œuvre", ce programme contribue à la / aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

--

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

Non validé

11.4 Progrès réalisés dans la mise en œuvre d'actions dans le domaine de l'innovation sociale

--

Non validé

13. UNE CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

Non validé

**14. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES —
CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

Non validé

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
----------------------	------------------	------------------	------------------	----------------------------	----------	--------------	------------

Non validé

Gravité	Code	Messages
t	1	
Avertissement	2.53.1	Dans le tableau 2, le total annuel enregistré représente 225,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 05, priorité d'investissement: 5b, indicateur: IS04a, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53.1	Dans le tableau 2, le total annuel enregistré représente 230,91 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 11, priorité d'investissement: -, indicateur: IS09a, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53.1	Dans le tableau 2, le total annuel enregistré représente 375,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 05, priorité d'investissement: 5b, indicateur: IS04a, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53.1	Dans le tableau 2, le total annuel enregistré représente 450,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: 06, priorité d'investissement: 5b, indicateur: IS04b, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54.1	Dans le tableau 2, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 111,76 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 05, priorité d'investissement: 5b, indicateur: IS05a, année: 2017. Veuillez vérifier.

Non validé